

*La Mesnardière, un lettré de cour au XVII<sup>e</sup> siècle.* Sous la direction de CARINE BARBAFIERI, JEAN-MARC CIVARDI et JEAN-YVES VIALLETON. *Littératures classiques*, n° 103. Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2020. Un vol. de 254 p.

Ce numéro de la revue *Littératures classiques* contient les actes d'un colloque consacré en 2017 à l'œuvre de Jules Pilet de La Mesnardière (1610-1663), qui constitue « un champ d'étude quasi vierge » (p. 13) à l'exception de la *Poétique* et du *Traité de la Mélancolie*. Comme le rappelle Jean-Yves Vialleton en introduction, La Mesnardière est un auteur méconnu, considéré par la tradition critique comme un poète-courtisan dont l'œuvre est au service de la promotion sociale. Tout l'intérêt de cet ouvrage est de restituer à l'œuvre son unité en la replaçant dans l'ambitieux projet intellectuel et littéraire conçu par La Mesnardière. Se rêvant « législateur du Parnasse français » (p. 19), il voulait réaliser à lui seul l'ambition de Richelieu de donner à la France une langue et une littérature nationales. Son œuvre témoigne donc d'une volonté de doter la littérature française de programmes et de modèles propres à rivaliser avec ses rivales espagnoles et italiennes. Malgré l'inachèvement de la *Poétique*, qui se voulait le premier volume d'une poétique générale, la grande ambition de La Mesnardière innerve chacune de ses œuvres, comme le montrent les contributions de ce recueil divisé en cinq parties, avec, en annexe, le texte du *Caractère élégiaque*.

La première partie regroupe deux articles qui s'intéressent au *Traité de la mélancolie*, paru en 1635, où La Mesnardière, alors jeune médecin, prend position dans le débat entourant les possédées de Loudun. Comme le montre Stanis Perez, en validant contre Duncan l'hypothèse de la possession, La Mesnardière impose la double vérité catholique et politique qui coïncide avec la thèse cardinalice contre la vérité médicale. Selon Marianne Closson, cette position opportuniste contraste avec l'observation de d'Aubignac qui, ayant examiné les mêmes religieuses, avait conclu à la supercherie, au risque de s'aliéner le Cardinal.

La deuxième partie, composée de quatre articles, éclaire différents aspects de *La Poétique*. Bénédicte Louvat envisage la *Poétique* en dialogue avec les textes contemporains de Scudéry et de Sarasin, et celui, plus tardif de d'Aubignac, qui diffusent, sous l'impulsion de la réforme théâtrale souhaitée par Richelieu, l'idée d'un théâtre moralement et politiquement utile. La *Poétique* se singularise par un intérêt inédit pour les constituants non verbaux de la représentation, qui amplifient, par le jeu d'acteur ou la représentation de la mort généreuse, la commotion pathétique. Aurélia Sort s'intéresse aux passions tragiques, comprises comme un « pathétique tendre » qui privilégie la compassion par rapport à la terreur tout en cherchant à susciter de vives passions dans le cœur de l'auditeur. Pour ce faire, La Mesnardière prône un « discours agissant » de la passion, où celle-ci n'est pas décrite mais exprimée de façon naturelle – c'est le cas de l'*oratio morata*, « un discours expressif des mœurs et des sentiments secrets » (p. 66). Sabine Chaouche étudie la tragédie au prisme de la théorie du genre. Dans un contexte de curialisation, où l'État monarchique réprime les ardeurs querelleuses des nobles, l'idée de la masculinité présente dans *La Poétique* dépasse la conception du héros belliqueux pour introduire un homme nouveau, sensible, galant, qui transpose sur scène les caractéristiques du gentilhomme. Enfin, Jörn Steigerwald s'intéresse à l'apport de La Mesnardière au rayonnement culturel français, alors même que la France, en guerre contre l'Espagne, tente de se distinguer par sa culture. Il définit et légitime l'existence d'une tragédie française, cœur de la politique culturelle, et destinée au double public noble du Louvre et du Cabinet de la Reine.

Les deux articles de la troisième partie interrogent les causes de l'échec de la tragédie *Alinde*, ce qui permet d'apprécier l'écart entre les prescriptions de la *Poétique* et sa réalisation pratique. Selon Frédéric Sprogis, La Mesnardière a échoué à prendre en compte les goûts de son public : en neutralisant la fureur tragique, qui devient un ornement discursif de la tragédie galante, il déçoit les attentes d'un public friand des mouvements de fureur. Et selon Hélène Baby, l'idéal de la tragédie élégiaque ne parvient pas, de la théorie à l'écriture dramatique, à se

dépendre de l’empreinte du modèle tragi-comique. Au lieu d’illustrer la parfaite tragédie élégiaque, La Mesnardière démontre, malgré lui, le lien entre cette tragédie et la tragi-comédie.

La quatrième partie, composée de quatre articles, traite du recueil des *Poésies de Jules de La Mesnardière*, paru en 1656. Béatrice Bottier, s’interrogeant sur le statut de cette publication, montre qu’elle fait étape dans le parcours social du jeune académicien, qui revendique par là sa double identité littéraire et sociale. Mais ce désir de promotion sociale ne saurait faire oublier l’ambition poétique de La Mesnardière, et Sandrine Berrégard propose de lire la Préface « Aux honnêtes gens » comme une seconde *Poétique* où La Mesnardière passe de la justification de son œuvre à une réflexion sur la poésie. Avec « L’Hymne des belles Connaissances de la Nature », que Philippe Chomety décrit comme une « une expérience poétique » (p.161), La Mesnardière s’inscrit dans la lignée des poètes philosophes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et tente de résoudre la tension entre galanterie et littérature savante. Enfin, Claire Fourquet-Gracieux montre comment La Mesnardière, par l’imitation davidique des madrigaux de la section des « Imitations Saintes », se hisse par le détour de la poésie religieuse à la dignité de conseiller du roi.

Les deux articles de la dernière partie traitent des œuvres en prose. Selon Jérôme Lecompte, la paraphrase du *Panegyrique de Trajan* par La Mesnardière, en s’emparant d’un discours d’une grande importance rhétorique, historique et politique au XVII<sup>e</sup> siècle, actualise l’éloge du prince-modèle et le constitue en nouvel objet politique. Béatrice Guion s’intéresse au recueil de *Relations de guerre*, paru en 1662, et assorti d’une « Dissertation » où La Mesnardière exprime ses vues sur l’écriture de l’histoire. Inscrites à la fois dans la pratique contemporaine et dans les codes de l’histoire officielle, les *Relations* se distinguent par leur caractère pro-français, marquant, après *La Poétique*, la volonté de La Mesnardière de mettre ses textes au service de la monarchie.

Enfin, Jean-Marc Civardi, comme un prolongement à son édition de *La Poétique*, donne en annexe l’édition critique du *Caractère élégiaque*. Dans la continuité du travail accompli pour la tragédie, La Mesnardière poursuit avec l’élégie son entreprise de définition systématique des genres. Plus petit que *La Poétique* car traitant d’un genre mineur, cet opuscule sur l’élégie se distingue également par la présence du poème « Calianthe victorieux », rédigé par La Mesnardière pour illustrer le caractère élégiaque.

Cette publication s’avère tout à fait nécessaire pour combler le vide critique autour de La Mesnardière, à qui aucune monographie n’avait jusqu’ici été consacrée et dont la tradition littéraire retenait principalement l’image d’un poète-courtisan préoccupé de sa seule ascension sociale. À la lumière de cette étude, nous constatons que sa quête de gloire personnelle n’a pas occulté l’amour et le service de la grandeur du royaume de France. En effet, si La Mesnardière s’inscrit dans le dessein de Richelieu de promulguer par les arts la grandeur d’une France régénérée et unifiée, son projet à long terme se poursuit après la mort du cardinal avec la publication de ses *Poésies*. Son œuvre trouve une unité nouvelle dans un travail de fond fournissant aux poètes préceptes et modèles à imiter. Cet ouvrage collectif propose aussi l’analyse de textes méconnus, comme la tragédie *Alinde* ou les *Relations de guerre*, ignorées des études sur l’écriture de l’histoire au XVII<sup>e</sup> siècle.

Est proposée également, en appendice, une bibliographie complète de l’auteur incluant les textes latins non répertoriés dans les bibliographies de littérature française. Enfin, signalons que ce vaste travail de recherche a permis la découverte de pièces totalement inédites. Stanis Perez produit par exemple un arrêt du parlement relatif au testament de La Mesnardière qui éclaire les conditions de la fin de vie de l’auteur.

Cet ouvrage permet donc d’approfondir les connaissances sur un auteur mal connu, tout en éclairant les enjeux littéraires de ce premier XVII<sup>e</sup> siècle à travers sa pratique de différents genres, proche par bien des aspects de celle de ses contemporains.